

Séance ordinaire du 2 avril 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°02042024D14

Objet : Finances – Mise à jour des autorisations de programme

Date de la convocation et de l’affichage : 26 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 27

Pour : 25

Contre : 2

Abstention : 0

Le 2 avril 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA		X		Franck VILLAND
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET		X		Daniel GALLET
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Christine CARREL	X			
Roger BILLARD			X	
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE			X	
Mylène AVILA	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240402-02042024D14-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Yves GOAËR	X			

Secrétaire de séance : Chantal GIRAUD

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, Adjointe au Maire en charge des Finances, de l'Enfance et de la Jeunesse

Exposé des motifs :

Par délibération en date du 15 décembre 2020, le conseil municipal a décidé de l'ouverture de cinq autorisations de programme permettant de retracer les opérations d'investissement les plus structurantes de la mandature et s'inscrivant dans une logique pluriannuelle.

Il convient d'établir un bilan des autorisations de programme et de leurs crédits de paiement en cours et d'effectuer dans le prolongement de l'adoption du budget primitif 2024 et du ROB (rapport d'orientations budgétaires) 2024 les modifications nécessaires.

Il est proposé de traiter les 5 autorisations de programme individuellement, en faisant le constat de la réalisation 2023 et en apportant les modifications soit au niveau de l'échelonnement des crédits de paiement, soit au niveau du montant de l'autorisation de programme et des crédits de paiement.

- **Autorisation de programme n°AP_2020_01 Révision du PLU :**

Montant de l'AP	CP 2020 Réalisé	CP 2021 Réalisé	CP 2022 Réalisé	CP 2023 Réalisé	CP 2024 Prévisionnel	CP 2025 Prévisionnel	CP 2026 Prévisionnel
121 492.24	3 695.04	39 791.20	28 920.00	34 086.00	15 000.00		

- **Autorisation de programme n°AP_2020_02 Réhabilitation de la mairie annexe de Francin :**

Montant de l'AP	CP 2020 Réalisé	CP 2021 Réalisé	CP 2022 Réalisé	CP 2023 Réalisé	CP 2024 Prévisionnel	CP 2025 Prévisionnel	CP 2026 Prévisionnel
2 200 000.00	1 194.00	52 711.19	233 210.02	1 209 402.25	703 482.54		

- **Autorisation de programme n°AP_2020_03 Développement commercial du centre-bourg de Les Marches :**

Montant de l'AP	CP 2020 Réalisé	CP 2021 Réalisé	CP 2022 Réalisé	CP 2023 réalisé	CP 2024 Prévisionnel	CP 2025 Prévisionnel	CP 2026 Prévisionnel
3 801 708.15	162 742.55	74 742.41	19 833.19	42 390.00	1 014 000.00	1 244 000.00	1 244 000.00

- **Autorisation de programme n°AP_2020_05 Mobilités actives (liaisons douces et schéma cyclable) :**

Montant de l'AP	CP 2020 Réalisé	CP 2021 Réalisé	CP 2022 Réalisé	CP 2023 Réalisé	CP 2024 Prévisionnel	CP 2025 Prévisionnel	CP 2026 Prévisionnel
941 000.00	11 251.24	43 756.12	68 127.13	76 648.58	245 000.00	248 000.00	248 216.93

- **Autorisation de programme n°AP_2022_06 Transition écologique :**

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240402-02042024D14-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Montant de l'AP	CP 2022 Réalisé	CP 2023 Réalisé	CP 2024 Prévisionnel	CP 2025 Prévisionnel	CP 2026 Prévisionnel
650 998.07	39 291.67	15 248.07	367 500.00	108 000.00	120 958.33

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **INSCRIT** au budget primitif 2024 les crédits de paiement tels qu'ils figurent dans les tableaux ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses à hauteur des crédits de paiement 2024.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 2 avril 2024

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Franck VILLAND



La secrétaire de séance,
Chantal GIRAUD



Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240402-02042024D14-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024